

LE DISTRICT DRÔME ARDÈCHE DE FOOTBALL

# DRÔME ARDÈCHE FOOT

*Procès Verbaux*





# District Drôme Ardèche de Football

## Commission des Championnats et Coupes Seniors et Délégations



PROCÈS-VERBAL N°27

REUNION du 31 janvier et 04 février 2019

**Président :** Jacques MARON - Tel : 04.75.08.50.50 / P : 06.07.21.10.04

**Présents :** Jacques MARON, Éric THIVOLLE, Djamel DJEDOU, Stéphan MONTALBANO, André GALLICE, Denis GLANDU. DELORME Bernard.

[competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr)

### A L'ATTENTION DES CLUBS

**ARRETE MUNICIPAL :** Ce week-end encore, certains clubs n'ont pas respecté les procédures, suivant l'article 71. Vous devez vous assurer impérativement que tous les intervenants sur un match, arbitre, accompagnateur, équipe visiteuse, délégué, permanence sportive ont été informé du report de la rencontre. Un simple texto ne suffit pas.

### D1 ET D2 ET PLANNING DES RENCONTRES

Responsable:

Jacques MARON - Tel : 04.75.08.50.50 / P : 06.07.21.10.04

### D3 ET D4 ET REFERENT FMI

Responsable:

Éric THIVOLLE - Tel : 04.75.55.83.42 / P : 06.13.86.01.14

Suite à des arrêtés municipaux les matchs suivants du tour de cadrage des Coupes René GIRAUD et Xavier BOUVIER de ce week-end n'ont pu se jouer:

BOULIEU LES ANNONAY - HOSTUN et ALBOUSSIÈRE- CHAVANAY3.

Ces matchs seront reprogrammés le 10 février à la place de la 12<sup>ème</sup> journée de Championnat.

De ce fait les matchs D3 BOULIEU LES ANNONAY – FELINES ST CYR et HOSTUN – PORTES LES VALENCE 2 et D4 ALBOUSSIÈRE – ST JEAN DE MUZOLS 2 et VALLIS AUREA 2 – CHAVANAY 3 seront reportés au 24 février ou à une date ultérieure. Merci d'en prendre bonne note.

### D5

Responsable :

Bernard DELORME- Tel : 04.27.45.72.31 / P : 07.77.0764.50

### D6

Responsable :

André GALLICE – Tél 04.75.85.42.00 / 06.31.93.31.15

La 2<sup>ème</sup> phase débutera le 10/02/2019. Le calendrier des matchs est en ligne sur le site du District.

## COUPES RENE GIRAUD ET XAVIER BOUVIER

Responsable: Djamel DJEDOU - Tel : 04.26.50.42.16 / P : 06.75.93.40.57

Suite à des arrêtés municipaux les matchs suivants du tour de cadrage des Coupes René GIRAUD et Xavier BOUVIER de ce week-end n'ont pu se jouer:

BOULIEU LES ANNONAY - HOSTUN et ALBOUSSIÈRE- CHAVANAY3.

Ces matchs seront reprogrammés le 10 février à la place de la 12<sup>ème</sup> journée de Championnat.

Le tirage des 1/8<sup>ème</sup> de Finale du 24 février a été effectué par Willy MAISONNASSE journaliste sportif à RTL.

## FOOT DIVERSIFIE

Responsable :

Denis GLANDU – Tel : 06.49.14.50.00

### COUPE « CHALLENGE FOOT DIVERSIFIE » :

Tirage effectué ce jour par monsieur **JIMMY RICHARD**, membre de la commission d'appel.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA DROME / ST ROMAIN LE PIC lundi 25/03/2019 19H30

EYRIEUX EMBROYE / CFE TOULAUD jeudi 28/03/2019 20H30

FC BOURG LES VAL. / AS VEORE vendredi 29/03/2019 20H45

Cinq équipes exemptes :

AME SPORT, ASPTT, MALISSARD, RPSS, FC CHABEUIL.

### **Quart de final du 13 au 18 mai**

## VETERANS

Responsables :

André GALLICE – Tél 04.75.85.42.00 / 06.31.93.31.15

Stéphan MONTALBANO – Tel : 06.25.45.06.02

Dès le début de la phase deux, vous devez utiliser la tablette en lieu et place de la feuille de match papier.

**Dès la fin du match**, après avoir saisi le résultat, vous devez **effectuer la transmission**.

Si vous attendez trop (fin de réception) le délai est dépassé et la transmission ne peut se faire.

Si le match n'a pas pu se jouer, ne rien faire avec la tablette et informer la commission, dans les meilleurs délais, afin qu'elle puisse le reprogrammer et que vous puissiez utiliser la tablette à la nouvelle date.

## FUTSAL

Responsable :

Stéphan MONTALBANO – Tel : 06.25.45.06.02

PONT LA ROCHE utilisera le gymnase Jeannie LONGO à TOURNON le mardi à 20H30 pour ses matchs à domicile. Les matchs ont été programmés.



**PROCÈS-VERBAL N° 27**

Réunion du 01/02/19

**Présents :** Roselyne LAULAGNET ,Thomas FUSTIER, Philippe AUBERT, Salim BOUZIANE , Robert ASTIER

**TOURNOIS**

Responsable : Robert ASTIER- Port : 06.78.52.42.59

Port : 06.78.52.42.59

Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

**Autorisations de tournois accordées :**

- CHATEAUNEUF DU RHONE  
U 15 les 08-09/06/2019  
U 11,\_13 les 20-21/04/2019
- COLOMBIER SAINT BARTHELEMY  
U 11 ,U 13 le 13/04/2019
- CHABRILLAN  
U 11 le 08/05/2019
- VALLON PONT D'ARC  
U 11, U 13, U 15  
Et U 11 F, U 13 F, U 15 F les 08-09/06/2019

**CATEGORIE U 9 ET U 7**

Responsable :

Thomas FUSTIER - Port : 06.60.27.23.81 - Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.f](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.f)

**Rappel**

Nous rappelons que tous les joueurs doivent être licenciés

**Un contrôle du nombre de licences est effectué**

L'horaire officiel des plateaux est samedi à 10h 30 pour les U 7, samedi à 14h 00 pour les U 9

Il est toutefois possible d'organiser les plateaux le samedi matin pour les U 9 ou le samedi après midi pour les U 7.

Dans ce cas, le club organisateur devra recueillir obligatoirement **l'accord de tous** les clubs participants

*Début de la 2<sup>ème</sup> phase : le 09/03/2019*

## CATEGORIE U11

### **Philippe Aubert**

Tél : 04 75 04 30 38 - Mobile : 06 80 92 81 87 - Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

Les correspondances électroniques doivent être adressées à partir de la messagerie officielle du club pour être prises en compte.

**Courrier reçu:** FC LE CHEYLARD, VALENCE FC, AS ROIFFIEUX, RC MAUVES, MOURS US, LABLACHERE IND, US MONTELIER, US VAL D'AY, AS ST UZE, US ST JUST ST MARCEL, FC VALDAINE, ESP HOSTUN.

### **Modifications calendriers :**

Les clubs sont priés de prendre note des modifications suivantes :

#### Bourgeons :

Poule A : Exempt 131 remplace ROIFFIEUX AS 1.

***Les nouveaux calendriers U11 sont en ligne en rubrique Documents/Documents Football d'Animation.***

### **HORAIRES DES RENCONTRES :**

L'horaire officiel des plateaux est samedi 14h00. Il est toutefois possible d'organiser les plateaux le samedi matin. Dans ce cas le club organisateur devra recueillir obligatoirement **l'accord de tous** les clubs participants.

Afin de lever toute ambiguïté, le club recevant demandeur devra s'assurer de l'accord des clubs sollicités par retour de mail, depuis l'adresse officielle des clubs (.....@laurafoot.org), avec copie à la commission des Jeunes du District ([competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)). Une fois l'ensemble des accords obtenus pour chacun des plateaux, alors celui-ci pourra être programmé sur l'horaire proposé, sinon l'horaire officiel (14h00) sera maintenu.

**Feuille de matchs :** Les feuilles de plateau seront scannées sous format .pdf, par le club recevant et envoyées au district à l'adresse suivante : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

Pour permettre le suivi de l'activité, le retour des feuilles de matchs vers le District est un impératif après le déroulement des plateaux et dans les meilleurs délais. La commission des jeunes doit également être informée du non déroulement d'un plateau par l'expédition de ce document argumenté.

**Chaque feuille de match fera l'objet d'un message spécifique. Les clubs sont priés d'indiquer dans l'objet du message la catégorie et le niveau de pratique concernés. Il est demandé aux clubs de ne pas faire un message unique multi-catégories.**

### **RAPPEL IMPORTANT :**

***Conformément aux Règlements Sportifs, les joueurs et joueuses participant aux plateaux doivent être licencié(e)s. Le contrôle des feuilles de match entraînera l'application des dispositions administratives en cas de défaillance.***

### **Prochain Rendez-vous U11 :**

2é Phase : Samedi 09 Février 2019.

### **Rassemblements féminins :**

Suite au retrait du club GRPMT FEM ROUSSILLON, les rassemblements U11F regroupent désormais 5 équipes issues des clubs suivants :

AS CORNAS,

OLYMPIQUE VALENCE,  
MONTMEYRAN,  
FC EYRIEUX EMBROYE,  
FC 540.

Le calendrier prévisionnel des rassemblements est désormais en ligne sur le site internet du District.

**Prochain Rendez-vous U11F:**

Samedi 09 Février 2019.

## CATEGORIE U13

Responsables :

Salim BOUZIANE - Port : 07.60.48.77.32

Thomas FUSTIER- Port : 06.60.27.23.81

Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

### **Rappel**

Les clubs doivent **obligatoirement** enregistrer les résultats des matchs pour le lundi midi

### **Matchs en retard**

Beaucoup de matchs ne se sont pas joués le 02/02/2019 à cause d'arrêtés municipaux

La Commission des Jeunes laissent la possibilité aux clubs de jouer tous leur matchs en retard jusqu'au 16/02/2019

### **Coupe FESTIVAL U 13**

**La ½ finale aura lieu le 16/02/2019 ( matchs secs)**

**Le tirage a été effectué par Robert ASTIER en présence de Roselyne LAULAGNET , Philippe AUBERT et Thomas FUSTIER**

**Consultez le site rubrique coupes ou footclubs**

## CATEGORIE U15

Responsable

Flavie CHANAS – 06.21.43.38.99

Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

### **Matchs en retard en championnat**

Les matchs non joués à cause d'arrêtés municipaux ont été reprogrammés par la Commission des Jeunes  
Veuillez consulter le site du District ou footclubs

Pour toutes modifications pensez à respecter le délai des 12 jours

## CATEGORIE U15 A 8

### Responsable

Roselyne LAULAGNET – Port 06.11.15.53.93

Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

Le calendrier est disponible rubrique championnat

La poule comporte 9 équipes

1<sup>ère</sup> journée le 16/02/2019

## CATEGORIE U15 FEMININES A 8

### Responsable

Roselyne LAULAGNET – Port 06.11.15.53.93

Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

### **2<sup>ème</sup> phase**

Les calendriers sont disponibles sur le site

La 1<sup>ère</sup> journée est prévue le 09/03/2019

2 poules de 8 sont constituées : 1 poule excellence et 1 poule 1<sup>ère</sup> division

### **FUTSAL**

La finale futsal aura lieu le 23/02/2019 à BOURG D EPEAGE

Les informations seront données sur le site

### **Coupe FESTIVAL U 13, U 15**

Les plateaux qui n'ont pu jouer le samedi 02/02/2019 devront obligatoirement se dérouler le samedi **09/02/2019**

La ½ finale se jouera comme prévu le 16/02/2019

## CATEGORIE U18 FEMININES A 8

### Responsable

Roselyne LAULAGNET – Port 06.11.15.53.93

Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

### **2<sup>ème</sup> phase**

La 1<sup>ère</sup> journée aura lieu le 16 /02/2019

Consultez le site ou footclubs

## CATEGORIE U17

### Responsable :

Claude BRESSON - Port : 06.70.03.20.57

Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

### **Matches en retard**

Les matchs non joués à cause d'arrêtés municipaux ont été reprogrammés par la Commission des Jeunes  
Veuillez consulter le site du District ou footclubs

Pour toutes modifications pensez à respecter le délai des 12 jours

## **CATEGORIE U19**

### Responsable

Roselyne LAULAGNET : 06.11.15.53.93 - Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff).

### **Matches en retard**

Les matchs non joués à cause d'arrêtés municipaux ont été reprogrammés par la Commission des Jeunes  
Veuillez consulter le site du District ou footclubs

Pour toutes modifications pensez à respecter le délai des 12 jours

### **Coupe Georges ETIENNE**

Le tour de cadrage de la coupe Georges ETIENNE aura lieu le 24/02/19

Le tirage a été effectué par Dominique D'AGOSTINO

Consultez footclubs ou le site du District

## **FUTSAL**

### **Philippe Aubert**

Tél : 04 75 04 30 38 - Mobile : 06 80 92 81 87

Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

**Les correspondances électroniques doivent être adressées à partir de la messagerie officielle du club pour être prises en compte.**

### **FORFAIT :**

Journée du 20 Janvier :

U17 : OL RHODIA CLUB.

Journée du 27 Janvier :

U13 : CHAVANAY AS.

U15F : VILLEVOCANCE AS.

U18F : PIERRELATTE ASF.

### **Prochains Rendez vous :**

U13, U15, U15F, U17 : Finales au complexe VERCORS de BOURG DE PEAGE le Samedi 23 Février.

### **Equipes qualifiées :**

U13 : DAVEZIEUX US, MONTELIMAR FC, PIERRELATTE ASF, OL RHODIA CLUB PEAGE, TOURNON-TAIN RC, RHONE VALLEES FC.

U15 : CHAVANAY AS, MONTELMAR FC, NORD DROME ES, PONT LA ROCHE US, RHONE VALLEES FC, TOURNON HERMITAGE FC.

U17 (Rectificatif) : MONTELMAR FC, NORD DROME ES, PEYRINS ST DONAT GS, PORTES VALENCE FC, RHONE VALLEES FC, VALLEE JABRON US.

U15F : FC 540, ES NORD DROME 1, VALENCE OL 1, VALENCE OL 2, VALLEE JABRON US, ST ROMAIN SURIEU AS LA SANNE.

### Résultats Finales Niveau 2 :

	U13	U15	U17
1	CHATEAUNEUF RHONE	SARRAS St VALLIER Ent	RHONE CRUSSOL FOOT
2	EURRE FCAEP	PEYRINS St DONAT GS	HAUTERIVES GD SERRE
3	DOLON AS	BOURG les VALENCE FC	BOURG les VALENCE FC
4	RUOMS OL 2	BERG HELVIE AS	ANCONE US
5	MONTMEYRAN US	EYRIEUX EMBROYE FC	FC 540
6	/	CHATUZANGE GOUBET FC	/

### IMPORTANT : Vérification des licences des pratiquants :

Le District Drôme-Ardèche vous rappelle que depuis la saison 2017/2018, les licences des joueurs ne seront plus éditées en version papier. Aussi, lors des rencontres où la FMI n'est pas en vigueur, ce qui est le cas de compétition Futsal Jeunes, les Clubs auront la possibilité pour assurer la vérification de l'identité des joueurs par les officiels du District présents sur les plateaux, de présenter les licences dématérialisées depuis l'application « FOOTCLUB COMPAGNON » disponible sur smartphone ou tablette. Ce support devient une présentation officielle.

L'application FOOTCLUB COMPAGNON pouvant elle aussi ne pas fonctionner, nous vous conseillons vivement d'imprimer un listing des licences avec photo sur papier libre en suivant la procédure suivante via « FOOTCLUBS » :

- Aller sur le menu « Licences »
- Cliquer sur l'onglet « Editions et extractions »
- Cocher « Edition licenciés »
- Choisir la catégorie
- Cocher le format « Listes licences matches »
- Valider
- Une fois le téléchargement terminé, cliquer sur « Edition licences » et imprimer le document

Les points clés du règlement Futsal Jeunes est en ligne sur le site du District dans l'arborescence DOCUMENTS/DOCUMENTS/DOCUMENTS FUTSAL.

Les clubs trouveront également dans cette rubrique les feuilles de matchs à compléter avant de les présenter lors de leur arrivée sur les plateaux, ainsi que le règlement sportif des compétitions.

Nombre de joueurs maximal pour chaque équipe: 10 joueurs peuvent figurer sur la feuille de match. 8 parmi ces 10 pourront participer à une même rencontre.

Les Joueurs devront se munir de chaussures à semelles blanches ou non marquantes.

Prévoir 2 jeux de maillots numérotés ou chasubles de couleur différente.

**Pratique en mixité :**

Les modalités de pratique en mixité en futsal sont identiques à celles utilisées en plein air. A titre d'exemple une joueuse U16F, ne peut pas pratiquer en U15 sauf si celle-ci est intégrée dans un Pôle Espoir.



## Commission Féminine

PROCÈS-VERBAL N° 20 du 04 Février 2019

### COMPOSITION DE LA COMMISSION

Présidente de la commission : Pauline JOTTEUR

Responsable des compétitions jeunes : Roselyne LAULAGNET

Responsable des compétitions séniors et en charge de la féminisation : Nathalie PELIN

Membres de la commission : Daniel CHEVAL, Christophe MONTET, Michel PEYROUZE et Michel RIOU

### CHAMPIONNAT A 11

#### Responsable

Nathalie PELIN – Port 06.19.22.57.89

Mail : [competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr)

Les matchs suivants non joués les 02 ou 03 février dernier sont à rejouer aux dates suivantes :

FOOT MT PILAT contre CHATEAUNEUF / ISERE est reprogrammé le 17 février 2019 à 10h

CORNAS contre RHONE CRUSSOL 1 est reprogrammé le 31 mars 2019 à 10h

ST BARTHELEMY DE VALS contre BOULIEU LES ANNONAY est reprogrammé le 31 mars 2019 à 10h

LA CROIX DU FRAYSSE contre VALLIS AUREA est reprogrammé le 17 février 2019 à 10h

FELINES ST CYR contre VILLEVOCANCE est reprogrammé le 17 février 2019 à 10h

VALLEE DU JABRON contre CENTRE ARDECHE est reprogrammé le 17 février 2019 à 10h

Les modifications ont été faites sur footclubs.

### CHAMPIONNAT A 8

#### Responsable

Nathalie PELIN – Port 06.19.22.57.89

Mail : [competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr)

Les matchs suivants non joués les 02 ou 03 février dernier sont à rejouer aux dates suivantes :

VERNOUX contre VESSEAUX est reprogrammé le samedi 30 mars 2019 à 20h

CLERIEUX contre GENISSIEUX est reprogrammé le 17 février 2019 à 10h

BBRM contre ST ROMAIN DE SURIEU est reprogrammé le 31 mars 2019 à 10h

MONTMIRAL PARNANS contre RHONE CRUSSOL 2 est reprogrammé le 31 mars 2019 à 10h

EURRE contre GORGES DE L'ARDECHE est reprogrammé le 17 février 2019 à 10h

LA VALDAINE contre BAIX est reprogrammé le 17 février 2019 à 10h

Les modifications ont été faites sur footclubs.

## COUPES FEMININES DROME ARDECHE CAMOU WOLF ET DRESHER TARDY

### Responsable

Nathalie PELIN – Port 06.19.22.57.89

Mail : [competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr)

Les trois matchs du premier tour de la coupe CAMOU WOLF qui n'ont pas été joués sont reprogrammés au dimanche 17 février à 10h :

BOULIEU LES ANNONAY contre TREFLE FOOT

ROIFFIEUX contre LARNAGE SERVES

VERNOUX contre ST ROMAIN DE SURIEU 2

Les modifications ont été faites sur footclubs.

## CATEGORIE U15 FEMININES A 8

### Responsable

Roselyne LAULAGNET – Port 06.11.15.53.93

Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

## CATEGORIE U18 FEMININES à 8

### Responsable

Roselyne LAULAGNET – Port 06.11.15.53.93

Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)



## Commission des Arbitres

PROCÈS-VERBAL N° 26

### INTEMPERIES AVIS AUX CLUBS

La C.D.A. rappelle à tous les clubs que, lorsqu'il y a un Arrêté Municipal, de contacter impérativement l'arbitre de la rencontre par tous les moyens et que si vous n'arrivez pas le joindre, d'en informer le Responsable de la Permanence Sportive, qui se chargera de faire le nécessaire.

Elle vous rappelle aussi que chaque fois qu'un arbitre qui se déplacera pour rien, ses frais vous seront imputés.

### ARBITRES EN RESERVE WEEK-END DU 16 ET 17/02/2019

- D 2 : CALATAYUD Renaud
- D 3 : JOLIVALT Clément

### COURRIERS DES ARBITRES

- AMARA Mohsen : Certificat Médical, lu et noté, prompt rétablissement
- MARMEY Isabelle : Certificat Médical, lu et noté, prompt rétablissement
- GONCALVES Yoann : Remerciements suite au courrier d'un club, lu et noté
- GALOYAN Youri : Justificatif de travail, lu et noté
- WEBER Stéphane : Absence pour le test TAISA du 02/02/2019, lu et noté
- RAHIBI Mehdi : Information sur l'arrêté Municipal du Cheylard du 03/02/2019, lu et noté
- EL HADDIOUI Jalal : Information sur l'arrêté Municipal de RHODIA PEAGE du 03/02/2019, lu et noté
- WEBER Stéphane : Rapport circonstancié sur l'arrêt de la rencontre pour cause de neige, lu et noté
- CALATAYUD Renaud : Rapport circonstancié sur le terrain impraticable, lu et noté
- MELLITI Mounir : Justificatif d'absence pour le test TAISA du 02/02/2019, lu et noté
- PERGE David : Certificat Médical, lu et noté, prompt rétablissement
- PERDRIOLE Raphaël: Certificat Médical, lu et noté, prompt rétablissement

### FORMATION DES ARBITRES CLASSES D3

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que la réunion annuelle de formation des arbitres classés D3 aura lieu le samedi 16 février 2019 à GUILHERAND-GRANGES.

Rendez-vous à 8h15 très précises au stade des Combes. La réunion prendra fin à 13h00.

Se munir d'une tenue sportive (short, chaussettes, chaussures de foot, maillot...) ainsi que le matériel prise de note.

La présence à l'intégralité de cette demi-journée de formation est OBLIGATOIRE.

**Ordre du jour :**

- Ateliers physiques
- Informations du Président de la CDA
- Point sur les désignations
- Point technique
- Questionnaire des connaissances théoriques (QCM)

**Liste des arbitres convoqués :**

BEGOT	SEBASTIEN	District 3
BENDJEDDA	HAKIM	District 3
BILLON	PHILIPPE	District 3
BOURDEUX	CLEMENT	District 3
CHAVANON	BRUNO	District 3
DOREE	BRUNO	District 3
DUPUIS	MARC	District 3
EL MARRAHI	SAID	District 3
EL MOUHTADI	IMED	District 3
FALAISE	MATHIAS	District 3
GALOYAN	YOURI	District 3
HARRACHE	ABDEL KARIM	District 3
JOLIVALT	CLEMENT	District 3
JOUAN	JANNICK	District 3
JUSTIN	ALEXIS	District 3
KAYA	BUNYAMIN	District 3
KHALDI	KAMEL	District 3
MALOSSE	SEBASTIEN	District 3
MELLITI	MOUNIR	District 3
NAFFAH	SAMIR	District 3
PINTO	PATRICK	District 3
PRINTEMPS	MICKAEL	District 3
RAHIBI	MEHDI	District 3
ROSSINI	STEPHANE	District 3
SAADA	HACHEMI	District 3
SADIK	SALIM	District 3
VIALATTE	BRUNO	District 3
YVON	SEBASTIEN	District 3

## PRESENCE DES EDUCATEURS

### Rappel aux arbitres Jeunes et adultes

La vérification de la présence des éducateurs est obligatoire dans les catégories suivantes :

**U15 D1 et D2, U17 D1 et D2, U19 D1, Seniors D1 et D2, aussi la CDA vous demande de prendre le temps de vérifier à chaque rencontre, que l'éducateur validé par la commission du statut des éducateurs, publié sur le site du District, soit bien le bon sur la FMI et sur le banc.**

Merci de bien le noter dans la FMI dans la rubrique règlements locaux.

Des vérifications seront réalisées chaque semaine et l'application du règlement intérieur sera faite.

## INFORMATION SUR DE LA FMI

La CDA constate trop de lacunes lors de la saisie de la FMI (score inversé, remplaçants non notés, inversement des sanctions administratives, aussi elle vous demande, qu'à la fin de la rencontre, la présence obligatoire des deux capitaines pour vérifier et signer celle-ci, de plus trop souvent, la clôture des rencontres n'est pas effectuée).

Elle vous rappelle donc, qu'il faut impérativement clôturer la feuille de match informatisée avec votre code avant de quitter votre vestiaire.

Soyez plus vigilants, car des vérifications seront réalisées chaque semaine et l'application du règlement intérieur sera mise en vigueur.

## INFORMATION INDISPONIBILITES

**RAPPEL** : Les indisponibilités sur votre compte My FFF sont prises en compte au plus tard 15 jours avant la rencontre.

Soyez donc plus vigilants, car l'application du règlement intérieur sera mise en vigueur.

## FOOT DIVERSIFIE

**RAPPEL** : Le contrôle des licences est OBLIGATOIRE contre pour toutes les autres rencontres du District.

## INFORMATIONS RAPPORTS DISCIPLINAIRES

**ATTENTION** : Depuis le lundi 10 septembre 2018, Tout Rapport concernant la Commission de Discipline doit être envoyé dans les 48 Heures uniquement à la d'adresse ci-dessous :

« [discipline@drome-ardeche.fff.fr](mailto:discipline@drome-ardeche.fff.fr) »

Y compris lorsque que vous mettez un carton rouge à la suite de deux cartons jaunes ainsi que lorsque vous mettez un éducateur ou toute personne du banc de touche derrière la main courant c'est-à-dire l'expulser.

## INFORMATION SUR RAPPORT SUITE A UN CARTON ROUGE

Lorsque vous faites un rapport disciplinaire pour un CARTON ROUGE, suite à un tacle irrégulier qui a entraîné une blessure de l'adversaire, il vous est demandé de bien préciser sur le dit rapport, si le joueur blessé est sorti du terrain sans avoir repris le jeu par la suite.

Ceci est très important pour la Commission de Discipline.

## COURRIERS DES CLUBS

- ESP HOSTUNOISE : Demande d'arbitre en D5 du 02/02/2019, lu et noté, votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif
- SC MELAS LE TEIL : Demande d'arbitre en féminines Seniors du 10/02/2019, lu et noté, votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif
- O CENTRE ARDECHE : Courrier sur la bonne prestation d'un l'arbitre D4, lu et noté, sera transmis à l'intéressé, remerciements
- FC BERZEME : Courrier sur la bonne prestation d'un l'arbitre D4, lu et noté, sera transmis à l'intéressé, remerciements
- AS ST JULIEN EN CHALENÇON : Demande d'arbitre en D5 du 10/02/2019, lu et noté, votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif
- AS ST FELICIEN : Demandes d'arbitre en D6, lu et noté, votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif
- AS DESAIGNES : Demande d'arbitre en D5 du 10/02/2019, lu et noté, votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif
- FC ROCHEGUDE : Lettre circonstanciée sur le comportement d'un arbitre, lu et noté

## ARRÊTES MUNICIPAUX

- FC BOURG LES VALENCE : Arrêté Municipal du week-end du 02 et 03/02/2019, lue et noté
- US VALLEE JABRON : Arrêté Municipal du week-end du 02 et 03/02/2019, lue et noté
- FC MUZOLS : Arrêté Municipal du week-end du 02 et 03/02/2019, lu et noté
- FC CHEYLARD : Arrêté Municipal du week-end du 02 et 03/02/2019, lu et noté
- FC LA COUCOURDE : Arrêté Municipal du week-end du 02 et 03/02/2019, lu et noté

## DESIGNATIONS ARBITRES ET DELEGUES - PLATEAUX FUTSAL

U13 – U15- U17 Garçons & U15 Filles du 23/02/2019 – rev : 00

FINALES Niveau 1					
Samedi 23/02/2019 – MATIN (Présence 8h30)					
Lieu du plateau	Arbitre : 1 (Responsable)	Arbitre : 2	Arbitre : 3	Délégué Officiel	Observations
<b>BOURG DE PEAGE</b> (Gymnase 2 complexes vercors après Géant Casino venant de Valence)	<b>GELIBERT</b> Jean- Christophe	<b>VITRY</b> Cédric	<b>ROUX</b> Jason	<b>POMMIER</b> Michel <b>BOUZIANE</b> Salim <b>GALLICE</b> André	<b>U 13</b> <b>Garçons</b>
<b>BOURG DE PEAGE</b> (Gymnase 2 complexes vercors après Géant Casino venant de <b>Valence</b> )	<b>SEMPERE</b> Guillaume	<b>EL HARRANE</b> Kamal	<b>HATTACH</b> Imad	<b>POMMIER</b> Michel <b>DELORME</b> Bernard <b>MONTALBANO</b> Stéphan	<b>U 15</b> <b>Filles</b>

**Samedi 23/02/2019 – APRES MIDI (Présence 13h30)**

Lieu du plateau	Arbitre : 1 (Responsable)	Arbitre : 2	Arbitre : 3	Délégué Officiel	Observations
<b>BOURG DE PEAGE</b> (Gymnase 2 complexes vercors après Géant Casino venant de Valence)	<b>SEMPERE</b> Guillaume	<b>EL HARRANE</b> Kamal	<b>HATTACH</b> Imad	POMMIER Michel CHANAS Flavie ZAVADA Richard	<b>U 15</b> <b>Garçons</b>
<b>BOURG DE PEAGE</b> (Gymnase 2 complexes vercors après Géant Casino venant de Valence)	<b>GELIBERT</b> Jean- Christophe	<b>VITRY</b> Cédric	<b>ROUX</b> Jason	POMMIER Michel BETTON Bernard BRESSION Claude	<b>U 17</b> <b>Garçons</b>

- Repas midi : Le club support fourni le casse-croûte

- Indemnité : 40€ pour une ½ journée ou 60€ + 10€ (repas) pour la journée réglé par virement

**Attention: Cumul des fautes pris en compte (3CFD avant le Jet Franc à 10 m pour les U15 & U17 et à 9 m pour les U13)**

- carton jaune = 2 ' d'exclusion

*POMMIER Michel 06 82 50 24 93*

**Le Président**  
**Nicolas BRUNEL**

**Le secrétaire**  
**Jean Baptiste RIPERT**



## Finances

### RELEVÉ DE COMPTE ELECTRONIQUE

#### Relevé de compte électronique du 25 Janvier 2019 disponible par FOOTCLUBS

- En cliquant sur le suivi, vous obtiendrez le solde des différentes opérations du relevé du 25 Janvier 2019, (montant dû, règlements, correction,...), depuis la date du dernier relevé.
- Cliquer sur le montant pour prendre connaissance du détail des écritures de ce relevé.
- **Nous attirons votre attention, actuellement vos écritures sont consultables par l'option édition et Extraction et détail comptes du 01.07.2018 au 25.01.2019.**
- Vous avez la possibilité d'imprimer votre relevé de compte, par le menu Edition et Extraction, et détail comptes cliquer puis valider. Ensuite cliquer sur l'icône « travaux demandés » situé sur la ligne du point d'interrogation d'aide (au dessus de menu) pour récupérer votre édition.
- En cliquant sur solde en comptabilité vous avez accès au détail de vos écritures des amendes ou sanctions en cliquant sur les liens soulignés dans la colonne référence. (accès au match, détail de l'écriture...), des écritures enregistrées après la date du dernier relevé.

#### Mode de paiement : par chèque

Nous rappelons **aux clubs débiteurs suivants** qui règlent par chèque d'indiquer le numéro d'affiliation du club au dos du chèque, accompagné du paiement pour **le 14 Février 2019 dernier délai**.

ANNONAY FC,  
CENTRE SOCIAUX FAMILIAUX ANNONAY,  
AUBENAS FC,  
BOURG LES VALENCE FC,  
SPORTING FUTSAL GOUBETOIS,  
GROUPEMENT FEMININ PAYS ROUSSILLONNAIS,  
INTER HAUTE HERBASSE,  
LABEGUDE FC,  
MAUVES RC,  
O. CENTRE ARDECHE,  
ST MARTIN DE VALAMAS US,

SPORTEVENTS 26 VALENCE,  
AS FRANCO COMORIENNE DE VALENCE,  
FOOTBALL CLUB MAHORAIS DROME ARDECHE,  
FOOTBALL CLUB RAMBERTOIS,  
BORUSSIA VALENCE FOOTBALL CLUB,  
VALENCE FC,  
UNION SPORTIVE DE FOOT VALENTINOIS,  
VALEN SOLLES AS  
VENCE ET BERRE FOOT JEUNES,  
FC VIVAROIS.

**88 % des clubs du District ont adhéré au mode de règlement « par prélèvement » auprès des services du District ou de la Ligue et sont entièrement satisfaits de cette démarche.**

Nous rappelons que les clubs nommés ci-dessus, ont toujours la possibilité de retourner la demande de prélèvement à télécharger sur notre site [drome-ardeche.fff.fr](http://drome-ardeche.fff.fr), rubrique document, puis dérouler jusqu'à document administratif, accompagnée d'un relevé d'identité bancaire.

### **Mode de paiement : par prélèvement**

**Le prélèvement aura lieu le 14 Février 2019**, nous vous remercions de bien vouloir **provisionner votre compte pour cette date.**

Si toutefois votre club rencontre des difficultés financières temporaires **merci de nous prévenir par mail** pour le 4 février 2019.

### **RAPPEL :**

Nous rappelons que tout club dont la situation financière envers le District ne sera pas régularisée sera suspendu à titre provisoire des compétitions organisées par le District jusqu'au règlement des sommes dues. **Cette exclusion sera décidée par le Comité Directeur ou par le bureau en cas de nécessité.**



## Bureau directeur

### PROCES VERBAL N°6

REUNION DU 28 JANVIER 2019

#### Liste des participants à la réunion.

NOM - PRENOM	Présent	Excusé
VALLET JEAN FRANCOIS	x	
FEUGIER STEPHANIE	x	
ARNAUD ROLAND	x	
JULIEN LAURENT	x	
MARON JACQUES	x	
MILHAN ERIC	x	
<b>Assistent</b>		
FAUCUIT SYLVAIN	x (en partie)	
BRUNEL NICOLAS	X (en partie)	

#### ▪ CALENDRIER DES ACTIONS DU MOIS A VENIR.

Un point est effectué sur les actions du mois à venir, parmi lesquelles :

- La soirée des anneaux d'or organisée par le CDOS 07 le 01 février 2019 à Annonay et où seront mis à l'honneur pour le football :
  - Catégorie « Equipe » : FC EYRIEUX EMBROYE - Féminine
  - Catégorie « Dirigeant » : Philippe DEYGAS
  - Catégorie « Arbitre » : Alexis BERGERON
  - Catégorie « Educateur » : Stéphane RIMBERT
  
- La réunion des équipes D3, poule ... le 07 février 2019 au siège du District afin d'échanger sur le déroulement des rencontres dans cette poule et des problèmes rencontrés.

#### ▪ CLUB FUTSAL CENTRE SOCIAL ANNONAY

Jacques MARON fait part de son inquiétude, suite aux différents retours en sa possession, sur l'organisation et le déroulement des rencontres concernant son club.

Nicolas BRUNEL indique qu'il souhaite que les arbitres désignés puissent officier en toute sécurité et sérénité ce qui ne semble pas être le cas actuellement.

Le bureau après échanges de vues décide de désigner sur les deux prochaines rencontres de cette équipe un délégué officiel. Un point sera fait à l'issu des deux matches afin de déterminer si d'autres mesures doivent être prises.

## ▪ POLE FORMATION

### ○ Intervention Emilie RAVET – Section Sportive Malraux à Romans

Roland ARNAUD rappelle, qu'en l'absence de Franck VOSSIER, que c'est Emilie RAVET qui intervient sur la section.

Il expose les problèmes rencontrés dans le fonctionnement de cette section :

- Comportement de certains élèves.
- Absence de lien avec l'établissement.
- Nombre d'élèves important pour un seul encadrant.

Afin de faire le point sur cette situation et apporter les correctifs nécessaires, Jean François VALLET prendra contact rapidement avec le chef d'établissement.

### ○ Opération carton vert.

Suite à la sollicitation de la fédération, le district mettra en place l'opération « Carton Vert » sur la seconde partie de saison et concernera uniquement la compétition U15 D1. Le bureau demande à Roland ARNAUD de se rapprocher de Thomas FONTANILLS afin de préparer un dossier de présentation de cette opération et de définir les modalités de mise en œuvre.

### ○ Valorisation des actions « Programme Educatif Fédéral ».

Suite à une proposition de Thomas FONTANILLS, en début de saison, visant à valoriser les clubs mettant en œuvre des actions en lien avec le PEF et inciter les autres clubs à le faire, le bureau, compte tenu de l'avancement de la saison décide de ne pas appliquer celle-ci pour la saison en cours.

Une réflexion sera menée sur la nécessité de la mettre en œuvre la saison prochaine.

### ○ Formation Fabien Richard à Lamastre.

Suite à une sollicitation de Fabien RICHARD, préparateur physique, pour les sportifs de haut niveau, dans le cadre de l'organisation de formation à Lamastre, le bureau décide de communiquer cette information à Philippe PEALAT, président de l'amicale des éducateurs, pour suite éventuelles à donner.

### ○ Activités estivales 2019.

Afin de pouvoir établir un calendrier des actions pouvant être mises en place au mois de juillet, le bureau demande à Roland ARNAUD d'établir une liste prévisionnelle avec l'équipe technique lors de la prochaine réunion ETD.

▪ **AUTRES INFORMATIONS :**

○ Règlement financier Ligue.

Jacques MARON expose au bureau les difficultés d'application du règlement financier de la ligue pouvant entraîner des retraits de points pour des clubs ayant des équipes évoluant en District.

Il rappelle la décision du bureau plénier de la LAuRAFoot d'annuler certains retraits de points suite à un vice de procédure conduisant à une incompréhension de nombreux clubs.

Le bureau ne peut que regretter une telle situation mais rappelle que le district est tenu, de par ses statuts, d'appliquer les règlements de la LAuRAFoot.

○ Journée des bénévoles.

Après échanges de vues, le bureau décide que la délégation Drôme Ardèche sera cette année composée uniquement de licenciées féminines pour la Journée Nationale des Bénévoles qui aura lieu le 27 avril 2018.

Un appel à candidature sera diffusé avec des critères d'éligibilités qui seront validés lors du prochain comité de direction.

○ Investissement informatique.

Le bureau valide le changement du poste informatique d'Aurélie CROCHET.

La commande sera faite auprès du service informatique de la LAuRAFoot.

▪ **POINT RESSOURCES HUMAINES.**

Stéphanie FEOUGIER présente aux membres du bureau les différents points d'actualités relatifs aux ressources humaines du district :

- Présentation du dossier de Mr Franck VOSSIER.

- Clarification des nouvelles missions d'Elodie MASSELOT.

- Information sur la mise en sécurité des tickets restaurants et de la nouvelle procédure.

- Délégation de signature donnée à Elodie MASSELOT par Stéphanie FEOUGIER pour les différents documents afférents aux salariés.

L'ordre du jour de la réunion étant épuisé, la séance est levée.